



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2017, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 10-3117-8
Date de parution : 2017/12/22

Numéro de la version : 15.01
Remplace la version datée de : 2016/06/06

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL 3M(MC) SCOTCH-SEAL(MC) 800

Numéros d'identification de produit

62-0800-0635-6 62-0800-2631-3 62-0800-2635-4 62-0800-7530-2 62-0800-8530-1
62-0800-9530-0 XS-0414-0879-9

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL, Usage industriel.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas, Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2.

Carcinogénicité : Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Se laver soigneusement après manipulation.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	35 - 50
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	10 - 20

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL 3M(MC) SCOTCH-SEAL(MC) 800

Esters glycériques de colophane	8050-31-5	5 - 15
Calcaire	1317-65-3	5 - 10
Méthyl Isobutyl Cétone	108-10-1	3 - 8
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1 - 7
Oxyde de fer	1332-37-2	1 - 5
VERRE AMORPHE AUX OXYDES	65997-17-3	1 - 5
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	78-51-3	1 - 5
Oxyde de zinc	1314-13-2	1 - 5
Acide Salicylique	69-72-7	< 3
Dianiline, produits de réaction avec le 2,4,4-triméthylpentène	68411-46-1	< 0.4
HUILE MINERALE	8012-95-1	< 0.2

Dioxyde de Titane est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Acide Salicylique est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Méthyle éthyle cétone est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Méthyl Isobutyl Cétone est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

SECTION 4 : Premiers soins**4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition**Substance**

Aldéhydes
 Hydrocarbures
 Monoxyde de carbone
 Bioxyde de carbone
 Cyanure d'hydrogène
 Cétones
 oxydes d'azote
 Oxydes de zinc

Condition

Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réservé aux industries et aux professionnels. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de

ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Méthyl Isobutyl Cétone	108-10-1	ACGIH	MPT:20 ppm;STEL:75 ppm	
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m3;STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	MPT:10 mg/m3	
Fibres de laine de roche	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm ³	
Fibres de laine de verre	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm ³	
FIBRES CÉRAMIQUES	65997-17-3	ACGIH	MPT(comme fibre):0.2 fibre/cc	
Filaments de fibre de verre continu, fraction inhalable	65997-17-3	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Filaments de fibre de verre continu	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm ³	
Fibres de verre à usage spécial	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm ³	
Fibres de laine minérale	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm ³	
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:300 ppm	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8012-95-1	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
HUILE MINÉRALE (non traité et traité avec douceur)	8012-95-1	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	Contrôler tout dénonciateur - bas que possible

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence/odeur	brun rougeâtre, sirop épais - odeur de cétone
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition / Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition	80 °C [<i>Détails:MEK</i>]
Point d'éclair :	-8,9 °C [<i>Méthode de test:Coupe fermée</i>] [<i>Détails:MEK</i>]
Vitesse d'évaporation :	2,7 [<i>Ref Std:Eau=1</i>]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	1,2 % volume
Limites d'explosivité (LSI)	10 % volume
pression de vapeur	<=12 132,3 Pa [<i>@ 25 °C</i>]
Densité de vapeur	2,41 [<i>Ref Std:Air=1</i>]
Densité	1,04 g/ml
Densité relative	1,04 [<i>Ref Std:Eau=1</i>]
Hydrosolubilité :	Légère (< 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	404 °C [<i>Détails:MEK</i>]
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	28 700 mPa-s [<i>@ 23 °C</i>]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	485 g/l [<i>Détails:Teneur en COV (EU)</i>]
Pourcentage de matières volatiles	40 - 50 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	485 g/l [<i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL 3M(MC) SCOTCH-SEAL(MC) 800

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Générique: HUILES MINÉRALES (BRUTES ET LÉGEREMENT RAFFINÉES)	8012-95-1	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Générique: HUILES MINÉRALES (BRUTES ET LÉGEREMENT RAFFINÉES)	8012-95-1	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Méthyl Isobutyl Cétone	108-10-1	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de Titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA 2 000 - 5 000 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Dermale	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthyl Isobutyl Cétone	Dermale	Lapin	LD50 > 16 000 mg/kg
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 8,2, < 16,4 mg/l
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	Rat	LD50 3 038 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 6,82 mg/l

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL 3M(MC) SCOTCH-SEAL(MC) 800

	(4 heures)		
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,4 mg/l
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	Ingestion	Rat	LD50 4 700 mg/kg
VERRE AMORPHE AUX OXYDES	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
VERRE AMORPHE AUX OXYDES	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de fer	Dermale	Pas disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer	Ingestion	Pas disponible	LD50 3 700 mg/kg
Acide Salicylique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide Salicylique	Ingestion	Rat	LD50 891 mg/kg
Dianiline, produits de réaction avec le 2,4,4-triméthylpentène	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dianiline, produits de réaction avec le 2,4,4-triméthylpentène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
HUILE MINERALE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
HUILE MINERALE	Ingestion	Rat	LD50 > 24 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritation minimale.
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Esters glycériques de colophane	Lapin	Irritation minimale.
Méthyl Isobutyl Cétone	Lapin	irritant légère
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
VERRE AMORPHE AUX OXYDES	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Homme et animal	Aucune irritation significative
Oxyde de fer	Lapin	Aucune irritation significative
Acide Salicylique	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritant grave
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Esters glycériques de colophane	Lapin	irritant légère
Méthyl Isobutyl Cétone	Lapin	irritant légère
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
VERRE AMORPHE AUX OXYDES	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL 3M(MC) SCOTCH-SEAL(MC) 800

Oxyde de fer	Lapin	Aucune irritation significative
Acide Salicylique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Esters glycériques de colophane	Cochon d'Inde	Non classifié
Méthyl Isobutyl Cétone	Cochon d'Inde	Non classifié
Dioxyde de Titane	Homme et animal	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
Oxyde de fer	Humain	Non classifié
Acide Salicylique	Mouris	Non classifié

Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
Acide Salicylique	Mouris	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Méthyle éthyle cétone	In Vitro	N'est pas mutagène
Esters glycériques de colophane	In Vitro	N'est pas mutagène
Méthyl Isobutyl Cétone	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
VERRE AMORPHE AUX OXYDES	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de fer	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide Salicylique	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide Salicylique	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Multiple espèces animales	Cancérogène
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
VERRE AMORPHE AUX OXYDES	Inhalation	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de fer	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

classification.

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	pendant la grossesse
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 8,2 mg/l	2 génération
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 8,2 mg/l	2 génération
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l	pendant l'organogénèse
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide Salicylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	ne s'applique pas
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 0,1 mg/l	2 heures
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif	7 minutes

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL 3M(MC) SCOTCH-SEAL(MC) 800

					observé 0,9 mg/l	
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 900 mg/kg	ne s'applique pas
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	31 semaines
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	foie rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	7 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 173 mg/kg/day	90 jours
Esters glycériques de colophane	Ingestion	foie cœur la peau Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux sang moelle osseuse système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	90 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	cœur	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,8 mg/l	2 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,4 mg/l	90 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces	Niveau sans effet nocif	14 semaines

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ INDUSTRIEL 3M(MC) SCOTCH-SEAL(MC) 800

				animales.	observé 4,1 mg/l	
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Système endocrinien système vasculaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	90 jours
Méthyl Isobutyl Cétone	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Méthyl Isobutyl Cétone	Ingestion	cœur système immunitaire muscles Système nerveux système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 040 mg/kg/day	120 jours
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
VERRE AMORPHE AUX OXYDES	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	6 mois
Oxyde de fer	Inhalation	Fibrose pulmonaire pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Acide Salicylique	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	3 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Méthyl Isobutyl Cétone	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques). Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

Renseignements sur le secret commercial :

Numéro au registre du CCRMD **Date d'enregistrement:** **État de la demande:** **Date de la Décision:**
TBD

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-3117-8	Numéro de la version :	15.01
Date de parution :	2017/12/22	Remplace la version datée de :	2016/06/06

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca